

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR REUNION PLENIERE Mercredi 26 septembre 2018

Présents

Mme THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour, Elue à la Ville de Boucau, Conseillère communautaire CAPB

M. JONATHAN, Sous-préfet de Bayonne

Mme DEQUEKER - Adjointe à l'environnement, Ville d'Anglet, Conseillère communautaire CAPB

M. BERGE - Conseiller Régional, Délégué au Port, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Mme LEICIAGUECAHAR - Conseillère Régionale, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

M. LAPEBIE - Adjoint Environnement, Ville de Tarnos

M. JOUVE - Service Environnement, Ville de Tarnos

M. AGOSTINI - Chef SDEPB, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

M. BOUCHET - Coordinateur Partenariat Estuaire Adour, ADERA

M. DUBERT - DREAL Nouvelle Aquitaine UD 64

M. PALLAS - Chargé de mission Littoral, DDTM40

M. MARTY - Directeur Port et équipements, CCI Bayonne Pays Basque

M. LUTHEREAU - Direction Transition EE, CAPB

Mme SARRADE - Directrice Littoral, Milieu naturels, CAPB

M. VIVIER - Directeur Adjoint, Exploitation, CAPB

Mme GUILLEMIN - Technicienne Environnement, Ville d'Anglet

M. LAJUSTICIA - Responsable QSE, CCI Bayonne Pays Basque

Mme DELAVENNE - Vice-Présidente, Communauté de communes Le Seignanx

Mme BIRLES - Conseillère municipale, Commune de Tarnos et Déléguée communautaire

M. DEVANT - Directeur Moyens Généraux, DASSAULT AVIATION

M. GAULON - Directeur, ADISSEO

Mme MELQUIOT - Responsable QSE, CELSA France

M. ARDIACO - Administrateur, ADALA

M. LAGRABE - SDIS 64

M. ANTON - SDIS 64

M. ZION - SDIS 40

M. BOTELLA - Président, AHQSB

M. BAYLE - Représentant, SEPANSO 64

M. CINGAL - Président, SEPANSO 40

Mme LEUENBERGER - Représentante, CADE

Mme DULIN - Ingénieur Etudes Sanitaires, ARS DD64

M. LUSSON - Directeur, TIMAC AGRO

Mme BAREILLE - Animatrice SAGE, Institution ADOUR

M. CROS - Responsable de service, SYDEC

M. AUGUIN - Directeur Technique, SYDEC

Mme BEDERE - ECOSCOPE Logistique et Animation du SPPPI

Excusés:

Mme DEPREZ-BOUDIER, sous-préfète de Dax

Mme VETTES-LANNEBRAS - Responsable QHSE, ALKION

Mme COLIN - Directrice TEE, CAPB

M. STRULLU - Vice-Président CCI BAYONNE PAYS BASQUE

Documents en ligne:

Présentation de la réunion

Présentation ADISSEO

Présentation SYDEC

Présentation Partenariat Estuaire Adour

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges tenus lors de la réunion.



Ouverture de la séance

Ordre du jour de la plénière :

Suivi des dossiers portuaires

Les réseaux SYDEC, TARNOS et CAPB - émissaires Adour

Les travaux sur site ADISSEO

Présentation du partenariat de l'estuaire de l'Adour (RNA/CAPB)

Questions diverses

Candidature SPPPI: AMIC

Candidature Bureau ASPPPI: M. BAYLE SEPANSO 64

AHQSB:

1 - Qui est Police de l'environnement sur le port ?

2 - Minerai d'engrais : présentation analyses du produit, présence de radioactivité, évaluation des masses rejetées à l'Adour, bilan par bateau et à l'année ?

ADALA: Que devient la question d'implantation de la station ATMO sur la rive gauche de l'Adour?



SPPPI Estuaire de l'Adour Marie-Ange THEBAUD - Présidente ASPPPI Estuaire Adour

Je vous remercie pour votre présence à cette plénière de rentrée.

Je vous propose de démarrer sans tarder avec le premier point de l'ordre du jour :

Suite à plusieurs alertes qui nous ont été formulées avec photos et vidéos à l'appui, nous nous sommes interrogés en bureau, sur la connaissance des réseaux de la zone industrialo-portuaire et de leurs rejets à l'Adour. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité la Ville de Tarnos et le SYDEC pour une présentation des réseaux et des actions engagées.

Je laisse la parole à M. LAPEBIE de la Ville de Tarnos et M. CROS du SYDEC.

Bernard LAPEBIE Adjoint Environnement Ville de Tarnos Présentation Réseaux TARNOS

Les compétences ont été progressivement transférées au SYDEC :

- en 1998 pour le réseau industriel,
- en 2003 pour l'assainissement,
- depuis janvier 2018 pour l'eau.

Lors des réunions du SPPPI, plusieurs associations nous ont questionnés sur des rejets notamment au niveau de MAISICA et ont émis la demande de connaître les réseaux et la nature des rejets. La Ville de Tarnos a sollicité la SYDEC pour présenter le travail qui a été fait pour la connaissance des réseaux.

Guillaume CROS et Benoît AUGUIN SYDEC Présentation Réseaux TARNOS

Quelques diapositives extraites de la présentation :

Sur la zone industrielle de TARNOS, les services du SYDEC exploitent 2 réseaux d'assainissement bien distincts :

-le réseau d'assainissement industriel

-le réseau d'assainissement d'eaux usées









Bilan des raccordements:

- -18 raccordements d'eaux usées domestiques
- -6 raccordements d'eaux pluviales
- -4 raccordements d'eaux industrielles (Turbomeca, ABL Maintenance, ULMA et Carindus)

Le réseau d'assainissement industriel

Le déshuileur / débourbeur :







Les actions en cours sur ce réseau

Etude sur les branchements, rue de l'industrie et avenue du 1er mai :

⇒<u>Objectif:</u> séparation des eaux usées et eaux pluviales en domaine privatif (cabinet INGEAU) Terminée en octobre.



Les actions en cours sur ce réseau

Travaux BOUTARD

Raccordement de la branche 2 sur la STEP (poste de refoulement + réseau de transfert)

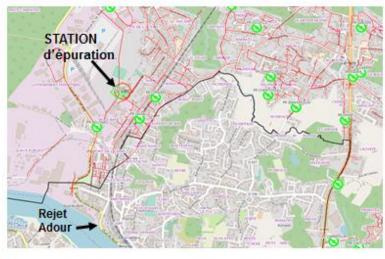
<u>Objectif :</u> transférer tous les effluents domestiques à la station d'épuration

Travaux en cours qui se terminent en octobre.



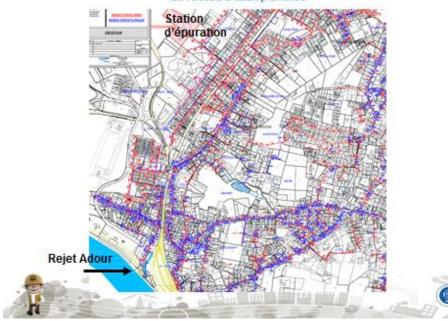


Le réseau d'assainissement communal





Le réseau d'assainissement des eaux usées Le réseau d'eaux pluviales





La station d'épuration de TARNOS



Capacité: 38 000 EQ/H

Filière biologique (avec un Actiflo)

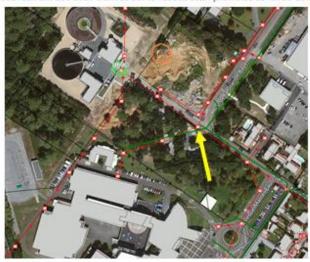
Mise en service: 2007

52 autocontrôles par an :

-2017 : tous conformes -2018 : tous conformes

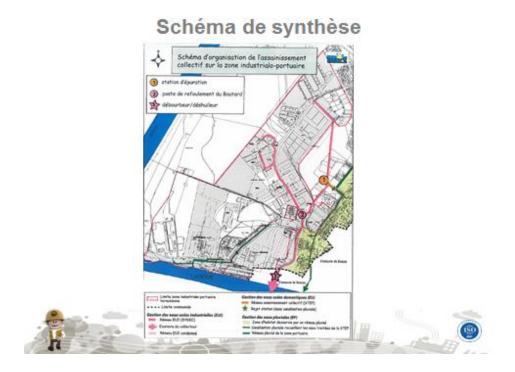
Primes pour bonne épuration : (Prime attribuée par l'Agence de l'eau Adour Garonne)
-100% depuis sa mise en service

Le réseau d'assainissement communal









Questions-Réponses

M. BOTELLA - SEPANSO 64 et AHQSB

Station de traitement des eaux usées remplace station d'épuration dans la terminilogie des textes européens traduits en français.

Il v a donc 2 rejets:

- Un rejet industriel comportant uniquement TURBOMECA, on pourra interroger l'industriel concernant la cessation de rejet en 2021 au titre du RSDE.

⊃M. AUGUIN précise qu'il y a quelques rejets d'eaux industrielles sous convention.

Et un rejet d'assainissement communal.

Ces deux émissaires (+ le 3ème à l'ouest de l'aciérie) et leurs rejets à l'Adour ont toujours fait l'objet des interventions des associations depuis que le S3PI existe. J'observe, ce jour, les évolutions positives annoncées sur les deux émissaires à l'est de l'aciérie de ce réseau.

Vous indiquez que le réseau industriel est doté d'un débourbeur entre l'aciérie et Maïsica avant le rejet à l'Adour. Un débourbeur n'est pas une station de traitement des eaux usées au sens des exigences légales sur l'eau. Je rappelle les propos du représentant de la DDE 64 (CQEL) « en tant que police des eaux du littoral et des milieux estuariens il « fixera » des normes de rejets pour ces effluents dans l'Adour. La somme de toutes les pollutions des industriels raccordés au réseau, ne devra pas dépasser la norme de rejet imposée au SYDEC par la DDE. Si cela s'imposait, le SYDEC devra mettre en œuvre un traitement de ses effluents ou demander aux industriels de s'équiper de prétraitements ». C'était une réunion du 27 06 2000 (et relance en groupe Eau du S3PI le 14 05 2009). Nonobstant les améliorations annoncées, il demeure des rejets à l'Adour du réseau industriel qui ne passent pas par une station de traitements des eaux usées (STEU). On n'est toujours pas dans le respect de la légalité sur les eaux usées. Nous souhaiterions avoir les résultats sur la nature des rejets.

M. AUGUIN - SYDEC

Les rejets d'eaux industrielles des ICPE autorisés par l'Etat sont soumis à des normes de concentration et de flux. La convention de raccordement est bâtie sur ces autorisations. Le déshuileur-débourbeur a une



fonction de prévention de déversement accidentel. Il ne s'agit pas d'un traitement de type station d'épuration. Il n'y a pas de suivi de ce rejet.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 et AHQSB

Je m'en remet à l'Etat. Nous considérons qu'il doit y avoir une station de traitement des eaux usées sur ce rejet. C'est ce que disait la DDE 64 en 2000.

M. DUBERT - DREAL NA UD 64

Sur la partie Installations Classées, le site de TURBOMECA est réglementé pour son rejet d'eaux industrielles pré-traitées qui se rejette dans le réseau du SYDEC. Il n'y a pas d'autre traitement sur ce réseau.

M. PALLAS - DDTM 40

Les eaux usées de ce réseau vont être déconnectées et raccordées à la station. On se retrouvera avec un réseau de rejet d'eaux pluviales et un rejet d'eaux industrielles pré-traitées. La question de la station de traitement sur ce réseau ne se posera plus. Je vais me renseigner auprès des services en charge de ce dossier pour connaître le statut de ce réseau. De son côté, la station de traitement des eaux usées fait l'objet d'un arrêté avec des normes de rejet.

M. AUGUIN - SYDEC

Ce raccordement sera opérationnel dès le mois d'octobre.



Boris BOUCHET ADERA Présentation Partenariat Estuaire de l'Adour

Introduction M. AGOSTINI - SDEPB Conseil Régional Nouvelle Aquitaine La présentation a deux niveaux :

- Un niveau global avec la participation Estuaire de l'Adour au travers du partenariat REGION NA et CAPB,
- Un zoom plus marqué sur l'action sur les exutoires.

Quelques diapositives extraites de la présentation :



Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Partenariat:

Région Nouvelle-Aquitaine / Communauté d'agglomération Pays Basque

 Convention mise en œuvre pour répondre aux objectifs communs des collectivités déclinés de la façon suivante :

✓ Axe 1
Favoriser l'émergence de la filière houlomotrice dans le Sud Aquitain
✓ Axe 2
Améliorer les connaissances du milieu estuarien,
✓ Axe 3
Gérer et mettre en valeur les données acquises.



Mission d'animation et de coordination administrative et scientifique confiée à l'ADERA.



Plénière SPPPI - 26/09/2018

2





Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Axe II: Amélioration des connaissance du milieu estuarien

√ L'axe II de la convention a été réfléchie pour :



- · Améliorer les connaissance sur l'Estuaire de l'Adour et son débouché en mer,
- · Mutualiser et capitaliser les informations,
- · Etablir une continuité avec les études passées.

√ Rappel des principales études et suivis de la qualité des eaux de l'estuaire de l'Adour

Nom	Paramètres étudiés	Compartiments échantillonnés	Date	Organisme(s)
Etude de la qualité des eaux de l'estuaire de l'Adour	- Microbiologiques, - Chimiques.	- Eaux, - Huitres, - Sédiments.	2000 - 2003	LCABIE - CNRS, UPPA
Observatoire de l'estuaire de l'Adour	- Microbiologiques, - Physico-chimiques, - Nutriments.	- Eaux, - Huitres, - Sédiments.	2011 - 2014	CASAGEC



Plénière SPPPI - 26/09/2018



Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Programme d'actions de l'axe II :

vise l'amélioration des connaissances du milieu estuarien

THEMATIQUES	ACTIONS	STATUS	myalficonnectiv	PRETADUREJS POSINAJS, / DU PARTONIANS	PROPER	OBSERVATIONS / PROJETS COMPLEMENTAINES
	2.4 Millioner place of an risk easier partners de la qualité des reux descurrence propriet visione on bendrongqual en forma aux la 000	850	ONE (MA)	Barrier Official option in		Natural CP Rts CPR 2018
1/0 min move	Christophe de produces or le publi bushinggue de son estudiente (morteing, dynamique de le dynamic de bushing flocks)	Branco .	088	Replant	Brass	Particular Proposition Spatial discuss
	1 filepator a trois discrippincies, por existenes, disc. (injustes) quilibrilles	frame	0.00	Rephasi	base	Particular (Personal or Spatial decrease
	2-5 Indicates at a continuous hybrity arrigat at faculty health star or 35	the state of	84-50	Barran Pitalia yakidak (malifisalia) Yikiandi		Augu Personal Indige L'HEROPEUT - Haute faute des Base
2 Conditions hydrodynamiques archeologie	2 Chinafastor, diselepament et mise et place et part s'un réseau de mentening que 1907 de l'Italian (peritrolet Desmutaire Enquire Malari)	8700	BM-1978	Bareau d'Audre spéciales, Tamarené		You're emple rises, 1992/7 Shuare de la Grande / complémentarié prior 2 - 2
	2 fibusio privaria dustria	- Brazan		Consenter this UPTE	D-mail	This forty \$1,000 has a large to exhibit
	2 4 Sub-dispersacion de l'aglacion du pro-d'esu à l'entendium	- trans	-	Consenter this UPTS	D-man	perhate per les entre infragrations
3' And largine complements Option (All mentalises	5-1 fluore du compensament hydroxidi mempire de l'Arbour actor l'umort de la come persuare de la Bernard et la cale du Bancia.	Africa	PA .	Bareau elitude saksisias (matitiastas), filmasso		Aput matula mungam aktimamainis MANACH / Masmamam hamyminin historiyya, malamam (M. Jimaniffatian das Mustasi da matilia.
	4 - Cheancement Contegraption des exclusives dans le particular de, particul Reporter), comprés contegraption)	t-max.	No.	Spita		A freedom securitories de 190 (habite attributados peut chaque muntados, 1900)
Challengie & Supragage	Freedom Rende pour real	-	_	Annual Control of the Party Street, St	-	-
decrepts dans in part	El Essenharian de geriamaine	ti-ma	864-568	Name of States uphodule		March Public SECRETOR / Schlow Steener de Section des Facilités
	4.4 Servicionismos que partiernalmo	4500	89411478	Surger City on University		Terretore
	143 bir de dysge diter mejninge	t-max		Remark State (\$650), This cold.	tions.	Madel or continuous is parts de l'autorisation destragage (60/2006 - 200/2008) en discoplere dessries e tales
	\$100 had the changes of their southlets of districts at the place.	See and	-	Revised Fitality sphilliple	D-mark	
3 Stematic et aptroprie	5-21-forms an danger or farieration at financial as in house in other	Aftern	60	Bytes Charles principle, (Investries		Maderial and Computer Social Color of the page of Topic Topic Social States
right of investor de trappe	3-45 contribution data may help the page (may help remove)	base	Augus	Sale Stronger		Proper State (CAPI)
	S-Electrical Information opages obtained Production pages	After	O/M	Name of Assertation (ATA).		Representative apportunistic de dervise (Flue 69) - referent (Ki) i mile en efeter une fréquence et alume (April
	E Chapt chance peut a prescription de justifie		Market de Basser	NA CENTRAL	breas.	Nation 6-177
E Section des relieux ratures	6 (Projet transportion des larges					
	E Fluite contra la replaca entique en altrante.	di figrise	Part de Reporte Milit	OM / Person / Trib.		Brisparie
	Pri Asquirina de consecuencia sur la congeniment, de quantida de la secuencia del del Antigodo de Santalió Santa	ANN	MARKET SHOW THE	Moreous citizans culcostate	1	hanas danam ozunggan (60), higa sungar (70) (50)
31 District Nations	Ni Blanduranessge de diches femans das le phindre du per	for more	MR 109 (and 0 400)	San Miller / Santanan Assau (AMPIR		were .
	10 fluor de solution à mettre en auvre, paur amblème la chustien dans le part.	8500	BASH November	Remarks the spherical	1	

Axe II : Amélioration des connaissances sur l'Estuaire de l'Adour. Thématique 4 : Amélioration des connaissances des rejets du port.

Action 4-1: Recensement / cartographie des exutoires dans le périmètre du port de Bayonne.



Plénière SPPPI - 26/09/2018





Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Inventaire des exutoires dans le périmètre du port de Bayonne

Etude en coopération avec :



- Service de Développement et d'Exploitation du Port de Bayonne,
- ⇒ Partage des données issues des campagnes historiques (2011, 2013),
- ⇒ Partage des connaissances sur ouvrages portuaires et les positions des exutoires masqués,
- ⇒ Mise à disposition de marins et de moyens nautiques pour les campagnes d'acquisitions de données sur les exutoires
- Service Eau et assainissement de la Communauté d'agglomération Pays Basque,
 ⇒ Partage des données des réseaux d'eaux traitées et pluviales et localisation des exutoires utilisés.





Plénière SPPPI - 26/09/2018

-



Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Inventaire des exutoires dans le périmètre du port de Bayonne Matériels & Campagnes

- Matériels (mis à disposition par le Port de Bayonne):
 - ✓ Moyen nautique : plate aluminium Izokina
 - √ GPS, mètres, Appareil photo
- Campagnes d'acquisition :
 - Conditions météorologiques et tidales nécessaires:
 - √ Marée basse de coefficient supérieure à 90, exutoires visibles à une hauteur d'eau inférieure à 2,5 m Côte Marine,
 - \checkmark Beau temps, bonne visibilité pour repérer les exutoires.
 - Campagnes historiques -> Fluviale en 2011, 2013 et 2015,
 -> 141 exutoires recensés,
 - Campagne 1 -> Terrestre, le 01/03/2018, coefficient 102,
 -> 19 exutoires supplémentaires recensés.
 - Campagne 2 -> Fluviale, le 22/03/2018, coefficient 84,
 -> 12 exutoires supplémentaires recensés.



Plénière SPPPI - 26/09/2018







Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Inventaire des exutoires dans le périmètre du port de Bayonne Définition et méthodologie SIG

Exutoire

Extrémité d'un conduit permettant d'évacuer les eaux traitées ou de pluies. Pour cette action seront retirés tous les conduits identifiés comme drains servant uniquement aux ouvrages portuaires pour évacuer les surplus d'eaux dans les sols (barbacanes).

- Plusieurs types réseaux :
 - ✓ Eaux traitées (rejets de station d'épuration),
 - Eaux de pluies (ruissellement voiries),
 - / Faux industrielles

- · Enjeux:
 - ✓ Qualité des eaux estuariennes,
 ✓ Qualité du milieu estuarien,

 - ✓ Qualité des eaux de baignades.



Développement d'un projet SIG (Système d'Information Géographie) : logiciel QGIS

- Outil pertinent pour répondre aux objectifs de l'étude car il permet de
- → Requeillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques,
- → Gérer et mettre à jour le format vecteur et sa table attributaire (géotraiter analyses spatiales).

- MéthodologieSIG:
 - ✓ Création d'une couche Shape(système de coordonnées) en Lambert 93),
 - ✓ Dessin des objets « exutoires » (point) selon les relevés des campagnes historiques
 - ✓ Développement de la base de données selon les données existantes. Plénière SPPPI - 26/09/2018





Convention de partenariat sur l'Estuaire de l'Adour



Inventaire des exutoires dans le périmètre du port de Bayonne Méthodologie

- 1. Vérification et confirmation recensement des exutoires.
 - Suppression des doublons.
 - Regroupement des exutoires proches ou sur une même position géographique.
- 2. Elaboration d'une nomenclature pour les exutoires :
 - Rive droite (Boucau et Tarnos): RD puis numérotation de l'amont vers l'aval,
 Rive gauche (Bayonne et Anglet): RG puis numérotation de l'amont vers l'aval.
- 3. Développement de la base de données (visualisable et exploitable sur SIG) sur les exutoires du Port de Bayonne · Composée de 17 champs :

|--|

• Si besoin, des champs pourront être ajoutés.

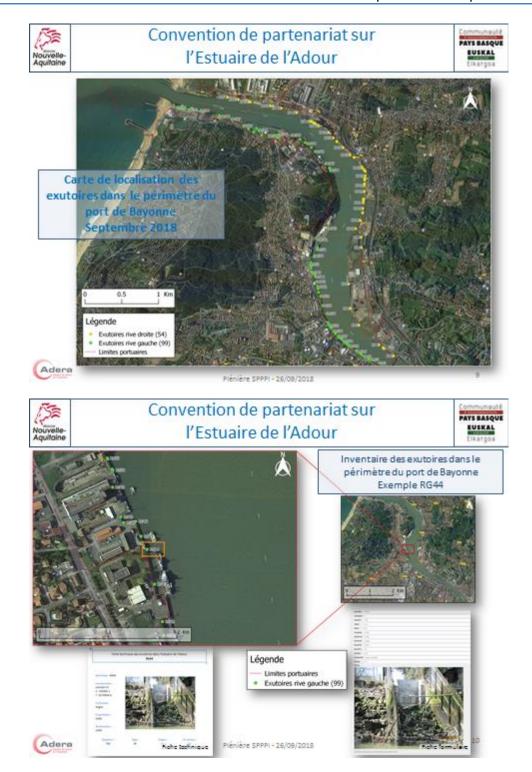


- 4. Elaboration de fiches techniques par exutoire et stockage dans sa bann de de · Création d'une base de données composée fiches techniques.
- 5. Identification, gestion et stockage des photographies des exutoires. · Création d'une photothèques exutoire.
- 6. Elaboration de fiches formulaires par exutoire et stockage dans sa base de données.



- Finalisation du projet SIG et de sa base de données.
 Outil de gestion des exutoires localisés dans le domaine du Port de Bayonne et de production de cartes.





Questions-Réponses

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

La Région a été confrontée à l'absence d'identification des propriétaires des rejets et s'est saisie de cette problématique. La tâche est longue et ambitieuse.

Ce partenariat est mis en place dans la continuité des travaux de l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour avec un volet environnemental fort comprenant d'autres actions que celle qui vient d'être développée.



Les résultats suscitent des questions : par exemple, sur les exutoires identifiés, en cas d'absence de propriétaire, faut-il reboucher l'exutoire ?

M. AGOSTINI - REGION NOUVELLE AQUITAINE

On travaille en collaboration avec les communes qui ont, elles-mêmes, des difficultés à identifier les propriétaires de certains rejets. A la question faut-il boucher, il faudra consulter la police de l'eau car il peut y avoir des raccordements d'eaux pluviales avec des conséquences lourdes en cas de rebouchage.

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

Le Port de Bayonne est souvent stigmatisé pour ces rejets. Or, on voit bien qu'il reçoit des rejets qui viennent de l'amont. Tous les acteurs doivent contribuer en apportant des éléments de connaissance en toute transparence.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Ce partenariat peut-il être ouvert démocratiquement aux riverains et aux associations ?

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

S'il s'agit de présenter les travaux au SPPPI et aux associations, cela ne pose aucun problème. Nous fonctionnons en totale transparence vis-à-vis des données produites sur le Port de Bayonne. Le SPPPI est l'organe de gouvernance environnementale du Port. On peut aussi faire des présentations sur le terrain auprès des populations.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Quels sont les résultats concrets sur les sédiments et la colonne d'eau?

M. BOUCHET - ADERA

On a fait un état de l'art complet. En revanche, on n'a pas réalisé d'analyse. Les études réalisées par l'UPPA peuvent leur être demandées directement.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Nous demandons des données concrètes depuis plusieurs années.

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

Il y a eu production de données par l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour qui ont été présentées en SPPPI.

On n'a pas développé l'ensemble du programme d'actions. Le point 1 porte sur la mise en place d'un réseau pérenne de suivi de la qualité des eaux estuariennes avec une maîtrise d'ouvrage CAPB.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Sur la problématique des rejets, la DCE, reprise dans la note technique ministérielle du 12/08/2016, précise que tout gestionnaire de station de traitement des eaux usées se devait de faire une analyse de leur rejet avant le 30/06/2018. A-t-on ces résultats ?

M. VIVIER - DIRECTION EXPLOITATION CAPB

Je souhaite d'abord remercier Boris BOUCHET pour le travail réalisé parce que ces données n'existaient pas avant.

On note que 15% des exutoires identifiés. Bien sûr, il y a des propriétaires. Sur la rive droite, entre l'exutoire au Port et le bassin versant, on traverse 4 à 5 communes. Il y a tout un travail à faire avec l'ensemble des collectivités sur la gestion par chaque acteur.

Pour les micropolluants, les analyses ont été effectuées en lien avec les arrêtés préfectoraux des stations de traitement. C'est un suivi qui est fait depuis plusieurs années. On nous a demandé en plus un screening prenant en compte les substances émergeantes. Il a été fait et transmis à la Police de l'Eau annuellement.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

On peut consulter ces données ?

M. VIVIER - DIRECTION EXPLOITATION CAPB

Ce sont des données publiques. Elles sont communicables sans problème.



Mme SARRADE - DIRECTION LITTORAL ET MILIEUX NATURELS CAPB

J'ajouterai que dans le cadre du suivi bactériologique, nous menons, avec les communes concernées, une action sur la gestion active des plages, depuis 2 ans, dans la continuité de l'action de l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour.

Il y a également le suivi réalisé par l'Agence de l'eau dans le cadre de la DCE concernant la masse d'eau estuarienne.

Pour les actions à venir, par rapport aux polluants émergeants, l'UPPA porte le projet MICROPOLIT qui vise à analyser certaines molécules énoncées dans la DCE et d'autres, avec un repérage des concentrations à différents niveaux. Il s'agit d'un travail scientifique de longue haleine. Avant d'être communicables, les résultats doivent être stabilisés.

Dans le cadre de la convention, il y a un travail d'identification de tous les réseaux de suivi existants pour définir les paramètres qu'il faudra suivre. L'objectif est de mettre en place un suivi complémentaire de ce qui existe.

M. CINGAL - SEPANSO 40

La SEPANSO organise, le 20 octobre à MESSANGES, un colloque sur le changement global avec un focus sur les micropolluants.

M. MARTY - DIRECTION PORT ET EQUIPEMENTS CCIBPB

Dans le cadre de l'arrêté de dragage, un suivi de 26 paramètres est réalisé, chaque année, sur 66 échantillons de sédiments. Les analyses et résultats sont présentés une fois par an. Cela donne une image de la totalité du territoire concédé. On fait l'analyse dans l'Adour et sur les plages.

M. BAYLE - SEPANSO 64

Lors de la dernière présentation on n'a pas pu avoir les résultats des analyses.

M. MARTY - DIRECTION PORT ET EQUIPEMENTS CCIBPB

Si la Présidente en est d'accord, on prévoira de faire un point plus précis lors de la prochaine présentation.

Mme BAREILLE - SAGE ADOUR AVAL INSTITUTION ADOUR

En complément, je souhaite préciser qu'il y a de très nombreux suivis, avec des objectifs spécifiques. Il est très difficile d'avoir une interprétation d'ensemble. De plus, on est sur un milieu estuarien, de transition, particulier et complexe, pour lequel on n'a pas forcément de référentiel.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Nous avons fait des analyses des mousses avec un laboratoire agréé. On constate une augmentation de certains micropolluants visés. On ne peut se contenter des suivis bactériologiques quand on voit les pollutions chimiques qui ne cessent d'augmenter.



Jean-Michel GAULON ADISSEO Travaux site ADISSEO Anglet

Quelques diapositives extraites de la présentation :



Pourquoi couvrir le stock de soufre ?

Impact environnemental:

Actuellement le stock de soufre solide est lessivé par les pluies. L'eau entraîne avec elle les poussières de soufre, qui bouchent les canalisations ou restent en suspension dans les eaux de ruissellement.

⇒ La couverture soufre permettra une moindre pollution des eaux de ruissellement

Le soufre mouillé s'acidifie, ce qui perturbe le process et génère des déchets ultimes (sulfates de sodium)

⇒ Travailler un soufre sec sera moins générateur de déchets

La consommation de gaz du stock est majorée d'environ 30% par la présence d'eau dans le soufre solide.

 \Rightarrow Nous anticipons une baisse significative de nos rejets de CO2

Impact économique :

- ⇒ Baisse de la consommation de gaz
- ⇒ Baisse de la production de déchets, et de leur coût de traitement
- ⇒ Meilleur stabilité du process de refonte
- ⇒ Meilleur longévité des éléments du fondoir

















Questions-Réponses

M. CINGAL - SEPANSO 40

Dans la mesure où la structure ne comporte qu'une seule poutre, vous avez une résistance mécanique qui ne permet pas l'implantation de photovoltaïque sur la toiture ?

M. GAULON - ADISSEO

Ça n'a pas été étudié. Il semble compliqué de trouver un partenaire qui accepte d'installer du photovoltaïque avec du soufre en dessous, en raison du risque important pour le matériel.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Lors de la visite du site, vous aviez évoqué des travaux pour la récupération de gaz sur les bacs de soufre liquide. Est-ce toujours d'actualité ?

M. GAULON - ADISSEO

C'est en cours. Cela se traite à l'échelle mondiale. Le BE travaille au développement d'une solution technique prenant en compte l'ensemble des problématiques.

M. THEBAUD - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

Je rappelle que vous aviez déjà présenté le site et vos actions concernant les odeurs.

Pouvez-vous nous préciser le calendrier des travaux en cours sur la toiture ?

M. GAULON - ADISSEO

Initialement, c'était prévu pour fin janvier. Nous sommes tombés sur les restes d'un blockhaus sous le site. On a dû stopper les travaux.

M. CINGAL - SEPANSO 40

Avez-pris en compte le risque explosion au niveau du blokhaus?

M. GAULON - ADISSEO

D'après l'historique de ce blokhaus, nous supposons qu'il y a eu un déminage.

SPPPI Estuaire de l'Adour Marie-Ange THEBAUD - Présidente ASPPPI Estuaire Adour OUESTIONS DIVERSES

Nous avons reçu deux demandes qui ont été soumises au bureau.

La première porte sur la candidature de l'AMIC, Association pour le Maintien de l'Habitat Individuel à Chiberta, en tant que membre du SPPPI Estuaire de l'Adour.

Le bureau a donné un avis favorable sans aucune opposition. Je soumets à présent cette proposition à l'avis de la plénière.

Mme DEQUEKER - Ville d'Anglet

L'AMIC est une association situé à Anglet, quartier Chiberta. Elle s'intéresse énormément aux questions environnementales qu'elle suit depuis longtemps. On reçoit cette association dans les conseils de quartier notamment. L'AMIC sera force de proposition au sein du SPPPI si sa candidature est acceptée.

Mme THEBAUD - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

Nous allons procéder au vote :

Qui est contre?

Qui s'abstient?

Je vous remercie.



Suite à la dernière plénière, nous avons reçu le courrier officiel proposant la candidature de M. BAYLE en qualité de représentant de SEPANSO 64 au bureau du SPPPI. Le bureau a donné un avis favorable sans aucune opposition. Je soumets à présence cette proposition à l'avis de la plénière.

Y a-t-il des commentaires ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie et je souhaite la bienvenue à M. BAYLE.

En questions diverses, nous avons également reçu des demandes de la part de M. BOTELLA sur les deux points qui s'affichent à l'écran et que nous avons évoqués en bureau.

- 1 Qui est Police de l'environnement sur le port ?
- 2 Minerai d'engrais : présentation analyses du produit, présence de radioactivité, évaluation des masses rejetées à l'Adour, bilan par bateau et à l'année ?

M. JONATHAN - SOUS-PREFET DE BAYONNE

Les services en charge de ces questions sont la DREAL et la DDTM.

M. PALLAS - DDTM 40

La police des Installations Classées sur le Port relève de la DREAL 64 sauf les Abattoirs qui relèvent de la DDPP 64. La Police de l'Eau (fleuve) relève jusqu'au Bec des Gaves relève de la DDTM 64. Il y a également des sujets qui relèvent de la Police du Maire.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Nous percevons des pollutions qui mettent en cause l'environnement et la santé. On a une charte de l'environnement qui implique chaque citoyen. En 2018, je regrette qu'il n'y ait pas une police de l'environnement notamment au moment des déchargements d'engrais. On nous a dit que cela ne relève pas du commandant du Port. Les citoyens sont prioritairement concernés par les odeurs, le bruit et la poussière. Les textes laissent penser qu'il devrait y avoir une police de l'environnement. Aucun service de l'Etat pour constater et faire arrêter ces activités polluantes. Depuis 1966, on débarque l'engrais de la même manière. Il s'agit d'un apport de polluant important. L'Etat est engagé par la Directive-Cadre Eau et de la Directive-Cadre Stratégie pour le milieu marin. La France est pointée pour la non-atteinte du bon état des milieux. Le phosphate est ciblé comme matière polluante dans les estuaires.

M. JONATHAN - SOUS-PREFET DE BAYONNE

L'important est que le citoyen ait une réponse efficace.

Aux deux services cités avant, il faut ajouter la police de manutention du Port qui est assurée par la DDTM64 au travers de la Capitainerie.

M. LAJUSTICIA - CCI DE BAYONNE PAYS BASQUE

A chaque nouveau projet ou nouveau produit lié à la manutention, notre interlocuteur est la capitainerie garante du Transport des Matières Dangereuses sur le Port et des Transports. Ensuite, en fonction des problématiques nous avons plusieurs interlocuteurs au sein des services de l'Etat.

Concernant la deuxième question sur les produits et volumes, dont nous avons eu connaissance tardivement, il faudrait que les représentants des manutentionnaires et clients fassent une présentation de leurs données. De notre côté, nous mettons à jour une étude réalisées en 2007 qui identifiait l'impact du déchargement des navires sur la qualité de l'eau de l'Adour.

Les phosphates sont pointés du doigt dans les estuaires. Cependant, il faut prendre en considération que le Port de Bayonne n'est pas le seul producteur de phosphates. D'après une étude de l'IFREMER, nous serions même déficitaires au niveau de l'Estuaire. Il pourrait être intéressant d'avoir un bilan par IFREMER.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Le Ministère de l'Environnement avait mis en place dans les années 2000 le suivi des concentrations de polluants dans les Estuaires et les Ports de commerce. Le dernier classement d'août 2009 montre que Bayonne est en tête avec 15 mg/l de phosphate. Quels services pourraient nous fournir les rapports produits dans le cadre des REPOM ? Quels services pourraient nous fournir les rapports produits dans le cadre des REPOM ?



M. PALLAS - DDTM 40

Il faut prendre en compte les apports de l'amont. En matière de phosphate, on peut penser qu'il y a une origine, entre autres, agricole par lessivage des bassins versants de l'Adour et des Gaves.

M. CINGAL - SEPANSO 40

Cette information est contradictoire avec celle donnée en CODERST qui mentionne que le phosphate reste dans les 10 premiers centimètres du sol.

M. LUSSON - TIMAC AGRO

Nous déchargeons par bandes transporteuses. Ça génère moins de perte. Il n'est pas possible de faire des bilans par bateaux car le pesage continu sur bande n'est pas assez précis.

Mme THEBAUD - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

Enfin, l'Association ADALA a formulé une demande d'information concernant l'implantation de la station ATMO sur la rive gauche de l'Adour.

Pour répondre, nous avons eu une première réunion technique avec ATMO. C'est la CAPB qui porte le projet de station et qui est relation avec ATMO sur les aspects techniques et logistiques. Nous avons transmis toutes les études et données disponibles et nous attendons une proposition prochaine de leur part (paramètres, localisation rive droite et gauche, durée, etc).

M. ARDIACO - ADALA

L'industriel a-t-il évolué sur les odeurs de bitumes ? Ce sont des odeurs insupportables sur des journées entières avec une direction du vent qui suggère une source au nord.

Mme BEDERE - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

On n'a pas de corrélation entre les activités d'ALKION et les alertes de type bitume. On n'a pas identifié clairement la source de ces odeurs. On nous a signalé une production par un industriel qui n'est pas membre du SPPPI et pour lequel nous n'avons pas d'information.

M. DUBERT - DREAL NA UD 64

Il y a deux stockages de bitume chez ALKION.

Mme THEBAUD - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

La question des odeurs a également été abordée avec ATMO pour une prise en compte globale des nuisances.

Mme DEQUEKER - Ville d'ANGLET

Nous avons prochainement des réunions de conseils de quartier sur Blancpignon et Chiberta. Le sujet de la station ATMO est à l'ordre du jour. Je vous invite à venir y faire un point avec les riverains qui sont impatients de voir ce sujet avancer.

Mme THEBAUD - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

On entend bien cette impatience. Nous avons bien avancé pour être au plus efficace.

Je vous informe également de la restitution très prochaine des dernières phases de l'étude de zone. Un COS sera organisé courant octobre et nous pourrons présenter probablement les résultats en prochaine plénière.

M. BOTELLA - SEPANSO 64 ET AHQSB

Il serait intéressant d'avoir le retour de la CIRE et de SPF demandé par l'ARS concernant la surconcentration en plomb avant le COS.

Mme THEBAUD - SPPPI ESTUAIRE ADOUR

Nous nous rapprochons de M. FARGUES pour avoir un état d'avancement de l'avis sollicité. Je vous remercie.